

Toujours auprès de vous en 2012

L'année 2011 a été riche en événements marquants. Mais c'est bien sûr la crise de la dette qui a suscité l'inquiétude grandissante des Français. À la crise profonde que traverse la Grèce sont venues s'ajouter les craintes liées à l'abaissement des notes de l'ensemble de la zone euro. Dans ce contexte, il est naturel que vous vous posiez de nombreuses questions, à la fois sur la sécurité et le rendement de votre épargne mais aussi sur celle de vos capitaux en général. Nous avons donc souhaité apporter dans ce numéro de *Partenaire* des informations claires, sur la solidité financière de la GMF et sur les fondements de l'assurance vie. Comment la GMF protège-t-elle votre épargne ? Pourquoi le portefeuille d'actifs des assureurs repose-t-il en majorité sur les obligations et pourquoi ce modèle reste pertinent ? Nous vous invitons à lire ces réponses dans notre dossier ainsi que dans notre article "Parole d'expert" pour lequel nous avons rencontré Olivier Le Borgne, Directeur de la Stratégie Financière de la GMF. Cette crise n'est pas la première que nous rencontrons. Nous restons donc, comme toujours depuis plus de trente ans, à vos côtés pour continuer à préserver au mieux vos intérêts. La GMF, fidèle à sa politique de gestion saine et prudente, est en effet très bien armée pour la traverser. Notre taux servi, une nouvelle fois supérieur à la moyenne du marché, en est l'illustration.

Je vous souhaite une très bonne lecture et espère que 2012 a bien débuté pour vous et vos proches.



O. Le Borgne

Directeur Général
de la GMF Vie

RÉGLEMENTATION : LAB/LAT

Agir contre le blanchiment de capitaux, un travail au quotidien

Le sujet a déjà été évoqué au sein de précédents numéros de *Partenaire* : conformément à la réglementation en vigueur relative à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la GMF est tenue, comme tout organisme financier, de développer un dispositif de détection d'opérations susceptibles de concourir au blanchiment d'argent. Il repose notamment sur la collecte de données personnelles telles que l'activité professionnelle, l'estimation des revenus ou encore celle du montant du patrimoine du foyer. Si certains d'entre vous ont déjà reçu un courrier à ce propos, cette action reste plus que jamais d'actualité et il est possible que vous soyez amenés à recevoir un nouveau courrier de recueil de

données prochainement. Si cette sollicitation peut paraître intrusive, elle est en fait une nécessité qui nous permettra à tous de nous conformer à la réglementation en vigueur. Il est donc primordial que vous nous fournissiez ces informations et nous teniez informés de toute évolution de votre situation personnelle.

Afin de vous faciliter la tâche, et pour plus de confort, vous pouvez dès à présent vous connecter sur l'espace sociétaire du site www.gmf.fr pour renseigner ces informations en toute confidentialité. Soyez certains que les données recueillies par la GMF sont conservées dans la plus grande confidentialité et dans le respect de la confiance que vous lui témoignez et qui lui tient particulièrement à cœur.

INNOVATION

Une application "décès" sur iPhone

La GMF a lancé une application innovante et utile appelée "Une Vie". Téléchargeable gratuitement sur l'App Store, cette application vise à accompagner toute personne confrontée au décès d'un proche. Concrètement, "Une Vie" propose deux principales rubriques : "J'accompagne un proche" et "Je protège mes proches". À la clé, des informations précises et pratiques sur les démarches à effectuer, notamment dans les 48 heures suivant le décès, des contacts utiles (organismes de

pompes funèbres, etc.) et des documents type pour la banque, l'employeur, la Sécurité sociale...

L'application prévoit aussi des conseils sur la succession, un outil de simulation de coût des obsèques ainsi que les solutions GMF en matière de prévoyance.

La GMF tient d'ailleurs à remercier tout particulièrement l'Association française d'information funéraire pour son aide sur la rubrique "Je protège mes proches" de l'application.



Pour découvrir l'appli "Une Vie", scannez le flashcode ci-contre avec votre iPhone (ou téléchargez la gratuitement sur l'AppStore en tapant les mots clés "Une Vie").